

# **Accueil des professeurs stagiaires par les IA-IPR**

**Mercredi 25 août 2021**

**Collège de La Tourette – LYON**

**14 h – 17 h**



# DÉROULEMENT

- Présentation des IA-IPR de l'académie de Lyon, missions
- Intervention de monsieur Karim ZAYANA, inspecteur général
- Prise de fonction dans le contexte de la crise sanitaire
- Formation statutaire
- Modalités d'évaluation des professeurs stagiaires
- Échanges autour des compétences professionnelles à développer



# IA-IPR de l'académie de Lyon

## Missions d'un IA-IPR



# Les missions d'un Inspecteur d'Académie- Inspecteur pédagogique régional

- Académie de Lyon : huit IA-IPR de mathématiques en cette rentrée  
Laurent ASSET - Rémi BARRAULT - Sylvie DE ALMEIDA - Jean-Éric DREYFUS  
- Etienne MAURAU – Laurent PRALY - Odile STRAUB - Alain TRUCHAN
- Les missions d'un IA-IPR :
  - Veiller à la mise en œuvre au niveau académique de la politique éducative ;
  - Accompagner les personnels enseignants ;
  - Évaluer les personnels enseignants et l'enseignement de la discipline ;
  - Piloter les examens ;
  - Assurer des missions particulières confiées par le recteur ou l'inspection générale de l'Éducation nationale.



## Trois sites institutionnels

<https://www.education.gouv.fr/>

<https://eduscol.education.fr/>

<http://maths.enseigne.ac-lyon.fr/spip/>



# Prise de fonction dans le contexte de la crise sanitaire



# **Une vigilance à avoir lors des réunions de pré-rentrée dans les établissements**

La situation sanitaire sera abordée dans chaque établissement lors des réunions de pré-rentrée.

Des modalités propres aux établissements pourront être présentées.

Cette question liée à la sécurité sanitaire est essentielle en cette rentrée 2021. Elle est à prendre en compte avec sérieux et professionnalisme.

# Protocole sanitaire en application à la rentrée

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

COVID-19

## ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

### PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

#### NIVEAU 1

- Cours en présentiel en école primaire
- Cours en présentiel au collège
- Cours en présentiel au lycée

#### NIVEAU 2

- Cours en présentiel en école primaire
- Cours en présentiel au collège
- Cours en présentiel au lycée

#### NIVEAU 3

- Cours en présentiel en école primaire
- Cours en présentiel au collège
- **Hybridation au lycée selon le contexte local**

#### NIVEAU 4

- Cours en présentiel en école primaire
- **Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %**
- **Hybridation au lycée avec jauge à 50 %**

#### Doctrine d'accueil





# Protocole sanitaire

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et **les élèves à compter du collège** (droit commun en extérieur)
- **Limitation des regroupements importants**
- Désinfection des surfaces fréquemment touchées **une fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et **les élèves à compter de l'école élémentaire** (droit commun en extérieur)
- **Limitation du brassage par niveau obligatoire**
- Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire **en intérieur et en extérieur** pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire
- Limitation du brassage par niveau obligatoire et **par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré**
- Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire, si possible, **après chaque repas**

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire **en intérieur et en extérieur** pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire
- Limitation du brassage par niveau obligatoire et **par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré**
- Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire, si possible, **après chaque repas**





# Formation statutaire



# Formation en alternance

## Un cadre à respecter :

- Formation en alternance entre INSPE et établissement scolaire ;
- Journées à l'INSPE ;
  - lundi et jeudi à Lyon
  - mardi après-midi, mercredi matin et jeudi à Saint-Etienne
- Emplois du temps dans l'établissement ;
  - Certifié : entre 8h et 10h
  - Agrégé : entre 7h et 9h
- Pas de fonction de professeur principal ;
- Pas d'heure d'interrogations orales en CPGE (pas de cumul de rémunération l'année de stage).



# Formation en établissement

- Prise de poste
  - Prendre rendez-vous avec l'équipe de direction ;
  - Rencontrer les acteurs principaux de la communauté éducative ;
  - Régler les questions matérielles liées à l'exercice du métier ;
  - Prendre connaissance des spécificités de l'établissement, du règlement intérieur.
- Travail étroit avec le tuteur dès la prise de poste
  - Ne pas hésiter à demander conseil ;
  - Montrer le travail réalisé, les préparations de séance ;
  - Faire part de difficultés éventuelles rencontrées, quelle qu'en soit la nature.
  - Prévoir des visites croisées régulières ;



# Modalités d'évaluation et de titularisation des professeurs stagiaires



## **Modalités d'évaluation**

La décision du jury de titularisation s'appuiera sur différents avis :

1° L'avis d'un membre des corps d'inspection de la discipline désigné par le recteur, établi sur la base d'une grille d'évaluation après consultation du rapport du tuteur.

2° L'avis du chef de l'établissement dans lequel le fonctionnaire stagiaire a effectué son stage, établi sur la base d'une grille d'évaluation.

3° L'avis du directeur de l'INSPÉ responsable de la formation du stagiaire.



# Compétences professionnelles à développer



# **Compétences professionnelles à développer**

Temps de réflexion individuelle suivi d'échanges autour de quatre questions liées à certaines des compétences professionnelles.





# Compétences professionnelles à développer

## Question 1

Quelles sont les missions essentielles d'un professeur de mathématiques de l'enseignement secondaire ?



# Compétences professionnelles à développer

## Question 1

- Éduquer les élèves à la citoyenneté et aux valeurs de la République
- Développer les compétences mathématiques des élèves
- Transmettre des connaissances mathématiques
- Donner goût aux mathématiques
- Encourager et valoriser le travail, les efforts
- Développer la communication orale et écrite des élèves
- Prendre en compte la diversité des élèves
- ...



# **Compétences professionnelles à développer**

## Question 2

Quelles difficultés anticipez-vous dans l'exercice de votre métier ?



# Compétences professionnelles à développer

## Question 2

- Dans la classe :
  - Gérer la classe : créer un climat de classe à la fois bienveillant et exigeant pour favoriser le travail
  - Gérer l'hétérogénéité de la classe
  - Évaluer
  - Articuler apprentissage des automatismes et résolution de problèmes
- Hors la classe :
  - Connaître toutes les personnes dans un établissement afin de s'adresser au bon interlocuteur : chef d'établissement, adjoint, intendant, CPE, infirmière, agent, professeurs principaux, etc.
  - S'intégrer au sein d'un collectif (pédagogique, disciplinaire, d'un établissement, etc.)
  - Communiquer avec les parents



# **Compétences professionnelles à développer**

## Question 3

Comment imaginez-vous le déroulement de votre première heure de cours ?

Et les suivantes ?



# Les compétences professionnelles à développer

## Question 3

- Anticiper certaines questions avant la 1<sup>ère</sup> heure de cours avec l'aide de votre tuteur.

Comment faire entrer les élèves en classe ? Fait-on un plan de classe ? Quel matériel demander d'amener pour la suite de l'année (cahier, manuel ...) ?

- Penser l'image renvoyée par le professeur
- Prévoir une mise en activité mathématique
- Présenter une charte de vie de classe et la faire valider (prise de parole ...)
- Explicitation des règles de vie de classe au fur et à mesure des situations proposées. Par exemple, lors d'une phase de recherche d'un exercice, l'élève est-il seul, en groupe ? Peut-il discuter ? Quel support ? Quelle durée ? Quel type de synthèse ?



# **Compétences professionnelles à développer**

## Question 4

En quoi consiste le travail de préparation du professeur ?



# Les compétences professionnelles à développer

## Question 4

- Planifier le travail sur l'année en veillant à la progressivité des apprentissages
- Anticiper la construction d'une séquence en prenant du temps pour la réflexion et la préparation des cours.
- Penser au découpage d'une séance de mathématiques.
- Prendre appui sur les ressources d'accompagnement  
<http://maths.enseigne.ac-lyon.fr/spip/?lang=fr>
- Détailler le déroulement pédagogique, en particulier anticiper la posture du professeur, de l'élève, la mise en activité de l'élève.
- Anticiper les erreurs des élèves.





# **Compétences professionnelles à développer**

Un texte de référence : le référentiel des compétences professionnelles des enseignants.

<https://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>